

# **Compte rendu de la réunion du Conseil municipal Du 22 février 2017**

*Séance ouverte à 19h05*

Secrétaire de séance : Pagliaroli Chloé

Présents : Sauvan Jacques, Eglaine Didier, Eglaine Charles, Pagliaroli Chloé, Michel Mauricette, Du Mesnil Alix, Pagliaroli Didier

Absentes excusées :,  
Beaudoin Eve pouvoir à Pagliaroli Chloé,  
Canepa Bruno, pouvoir à Du Mesnil Alix.

## **1) Approbation du compte rendu de la réunion du conseil municipal du 29 décembre 2015**

Pour : 9      Abstention : 0      Contre : 0

## **2) Ancien camion des pompiers : Donation d'un véhicule réformé par le SDIS26 à l'association SPIRO d'Etoile sur Rhône**

Pour : 9      Abstention : 0      Contre : 0

## **3) Personnel communal : création d'un poste non permanent pour l'accroissement temporaire d'activité du service de secrétariat**

Le poste crée sera de 3 après-midi par semaine, le mardi, jeudi et vendredi de 13h30 à 17h00 soit 10h30 par semaine pendant 6 mois à partir de janvier 2017.

Pour : 9      Abstention : 0      Contre : 0

## **4) Médiation : Contrat de prestation de service**

Monsieur le Maire étant habilité par délibération du conseil en date du 22 avril 2014 à conclure les contrats de marché publics inférieurs à 15000€, a souscrit un contrat de prestations de services pour une médiation avec la micro entreprise Alain HENRY.

M. HENRY a commencé sa mission de médiation afin d'établir une organisation de travail pour le conseil municipal, pour résoudre les problèmes de coordination, et relationnel entre le conseil municipal et le service administratif.

Pour : 9      Abstention : 0      Contre : 0

## **5) Questions diverses**

\*Agenda 21 : une semaine d'information du 1 au 7 avril 2017 sera organisée sur le thème des énergies renouvelables, diffusion de 2 films, atelier et visite du Claps.

\*Camping : rénovation d'une partie des bornes électriques. Sylvain attaque ses travaux concernant l'accessibilité PMR. Travaux prévu : Abattage de l'arbre au niveau du camping. Olivier a procédé au changement des poignées des gîtes. Concernant les chiens de Mme MAILLARD, les chiens deviennent dangereux, il faut que les personnes qui ont été attaqués déposent plainte en gendarmerie.

\*Guichet unique : Les dossiers pour les demandes de logements se feraient par internet sur un guichet unique pour les bailleurs DAH/OVH dans un premier temps puis pour les Mairies. Ainsi toutes les données seraient accessibles pour ces bailleurs.

\*Agence postale : La poste sera de nouveau fermée le jeudi 2 mars 2017. Il faut travailler sur la reprise de la poste en agence postale.

\*Carte d'identité : Les cartes d'identité se feront sur Die et Luc pour le secteur du Diois.

\*Recensement : le recensement est quasiment fini pour Luc. La population a été très coopérative.

\*Contrat progrès : Loi notre transfère de la compétence en eau. Plusieurs réunions ont eu lieu Didier E. s'y est rendu avec Marie Pierre, Anne Sophie et Olivier.

\*La prime épuratoire perdue car nous avons des eaux claires dans nos égouts.

\*ASA canal des Clèches, il faut couper des arbres/ débroussaillage de la digue, et le curage. Il faut entretenir la digue qui enjambe le canal (fuite mettre des rochers).

\*Couper les arbustes au Claps vers la prise d'eau de la centrale.

\*Goudronnage de la rue de la piscine en mars 2017.

\*Fibre optique : 1<sup>ère</sup> phase Die/Romeyer, 2<sup>ème</sup> phase Haut Diois en 2020

\*Les caravanes dans les jardins, si le terrain est constructible les caravanes peuvent restées.

\*Prévision, installation d'une borne pour la recharge des voitures électriques (place des bains)

\*Ordures ménagères, il y a une baisse des déchets ménagers soit 17% en moins de volume collecté. Les déchets verts sont en augmentation de collecte de 4%, les papier/petits cartons et corps plats augmentation de collecte de 22%, et les corps creux augmentation de collecte de 106%. Les économies vont être réinvestit dans la réorganisation des déchetteries de Die, Luc en Diois, la Motte et Menglon.

\*Les trottoirs sont à refaire.

\*Pour la MARPA, il faut acheter des panneaux pour indiquer la MARPA.

\*Logement ancienne Mairie, il faut faire un écoulement sur la terrasse car l'eau stagne.

Fin de séance à 20h35.